

Réf : CNIG 2022-301

RELEVÉ DE CONCLUSIONS DE LA RÉUNION DU PÔLE DE COORDINATION AVEC LES TERRITOIRES

Ordre du jour

- Mise en place du dispositif de coordination avec les Régions
- Point PCRS
- Présentation des actions de l'ANCT
- Présentation de la mission connaissance du ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires
- Ponts divers et autres sujets
 - Information sur le dispositif de programmation IGN (François Chirié, Nicolas Lambert IGN)
 - Point d'information sur le comité de coordination des bases d'occupation du sol
 - Point sur les autres sujets à traiter

Liste des participants

Voir Annexe

Pièces jointes :

- Présentations faites en séance.

Principales conclusions

Introduction

Jean-Marie Séité rappelle le rôle du pôle de coordination avec les territoires du CNIG comme structure de coordination pour articuler le local avec le national en conservant les spécificités qu'il faut préserver.

Le pôle doit aussi avoir un rôle de conseil au gouvernement en amont de l'établissement de la réglementation. Ce rôle est nouveau et le réflexe de consulter le CNIG n'est pas encore toujours pris. On le voit notamment avec la mission confiée à la FNAU sur la consommation d'espaces et l'artificialisation pour laquelle le CNIG n'a pas été sollicité, mais cela doit renforcer notre volonté de montrer notre présence sur la scène de l'information géolocalisée.

Remarques sur le CR précédent

Sur la RPCU, Frédéric Deneux rappelle que l'avancée effective de ce programme est loin du compte par rapport à l'attente des collectivités comme le souligne le rapport sénatorial sur l'IGN. L'IGN confirme les avancées sur le plan technique sur les chaînes de production, et confirme que la phase d'industrialisation est bien envisagée dans l'année qui vient, des éléments plus précis de calendrier seront donnés d'ici 3 mois.

Mise en place du dispositif de coordination avec les régions

Un état des lieux des dispositifs de coordination régionaux a été initié sous forme de fiche à remplir pour chaque région. Seules 4 fiches ont été retournées à ce jour. Les régions qui n'ont pas encore retourné leur fiche sont invitées à le faire.

Les fiches seront diffusées sur le nouveau site du CNIG :

Les fiches seront maintenues par les correspondants du CNIG, elles comporteront un maximum de liens vers les sites régionaux.

Point PCRS

Anne Sagot présente le groupe de travail Afigéo/CNIG sur le PCRS.

Le groupe de travail a un programme de travail annuel et est composé de multiples sous-groupes ouverts à tous les volontaires souhaitant contribuer à leur production.

Sur le thème « animation et création de ressources » : le GT a travaillé sur la mise en place d'une carte avancement du PCRS et sur la rédaction de fiches de bonne pratique.

Sur le thème « thème accessibilité et gouvernance » la rédaction d'une fiche de recommandation sur le mode d'accès au PCRS des acteurs non financeurs d'un tour de table est en cours.

Sur le thème de la progression de la couverture nationale du PCRS, un sous-groupe sur les Freins et Leviers pour une couverture nationale a été mis en place.

Sur le thème : Consolidation au niveau national du PCRS, l'IGN travaille sur une méthode et un outil (la Géo-plateforme) de consolidation des PCRS France entière.

L'ensemble des documents est disponible sur la page du groupe de travail sur le site du CNIG : <http://cnig.gouv.fr/gt-pcrs-accompagnement-a1444.html>

Remarques :

- Le groupe de travail PCRS est rattaché à la commission des standards du CNIG, mais traite de plusieurs sujets qui ont trait à la coordination et aux modèles économiques. Cela nécessite une bonne articulation entre les différents pôles et commissions du CNIG.
- Le groupe de travail rassemble des personnes volontaires qui représentent une variété très large des acteurs, c'est cela qu'il a permis d'avancer et de produire des travaux de qualité.
- Une start-up d'Etat de l'ANCT, s'est constituée au courant du mois d'octobre. Son lancement vient d'être annoncé après une courte période d'investigation. Le rôle de la start-up d'Etat est d'accompagner les collectivités sur le PCRS, et d'être une force d'animation supplémentaire pour que la complétude soit au rendez-vous le plus vite possible. Elle va contribuer à la réflexion sur les cadres de financement, et va également contribuer aux réflexions pour consolider le suivi de l'avancement de la couverture en PCRS, celui-ci devra être alimenté par le plus d'acteurs possible selon une manière collaborative qu'il reste à définir. La documentation qui sera produite est orientée vers les collectivités et sera basée sur les contenus existants, notamment les contenus du CNIG sans les remplacer.
- Son action doit se faire en coordination avec l'IGN, dans le cadre de son mandat donné par la DGPR, et en coordination avec le groupe de travail PCRS du CNIG.
- Un site internet a été mis en ligne : <https://pcrs.beta.gouv.fr/> ainsi qu'un espace documentaire : <https://docs.pcrs.beta.gouv.fr/>
- l'IGN va poursuivre la production du PCRS là où elle s'inscrit dans un partenariat, et va poursuivre l'animation et le suivi de l'avancement du PCRS, il est donc indispensable de bien articuler l'action de *pcrs.beta.gouv* avec celle de l'IGN pour que ces actions soient complémentaires.
- Il est indispensable également d'articuler avec les animations qui se font au niveau local sur les territoires. *Pcrs.beta.gouv* a prévu de rencontrer les plateformes régionales de manière à bien répartir les rôles et ne pas faire de doublon.
- Les représentants de *pcrs.beta.gouv* participeront à la réunion du GT PCRS du CNIG du 28 novembre
- Au-delà des questions autour de la diffusion, la problématique de la mise à jour du PCRS est essentielle pour éviter d'avoir des images rapidement obsolètes ayant pour conséquence d'augmenter les risques d'accidents à proximité des réseaux enterrés. Aujourd'hui il y a beaucoup d'initiatives mais peu d'entre elles proposent un processus de mise à jour en continu. L'ANCT peut contribuer, en lien avec le GT PCRS du CNIG, à ce sujet et apporter également une contribution sur le contrôle qualité des données produites afin que celles-ci répondent aux exigences de précision qui découlent de la réforme anti-endommagement.
- La production d'un PCRS sur l'Île-de-France va être lancée.

Le lancement de *pcrs.beta.gouv* permet l'apport de ressources supplémentaires pour le développement du PCRS, il faut s'en féliciter, mais il faut être attentif que les différentes démarches s'articulent bien au niveau national et au niveau régional. Des propositions d'organisation de l'articulation devront être faites après les réunions et rencontres qui seront faites avec *pcrs.data.gouv* et les autres acteurs de l'animation des PCRS.

Présentation des actions de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT)

L'intervention a été axée sur une présentation rapide des missions de l'ANCT (appui aux projets des collectivités territoriales) ainsi qu'une présentation des activités du pôle « Analyses et diagnostics territoriaux » de l'ANCT. Les principaux axes de travail concernent l'analyse spatiale de données, les

publications, mais aussi une mise à disposition d'outils interactifs (cartes notamment) sur les plateformes « Observatoire des territoires » et sur « SIG Ville ». Le développement de travail en réseau via le Carrefour des observatoires locaux a été également présenté.

Les échanges avec les participants ont permis de souligner l'importance du besoin d'outiller les collectivités territoriales et notamment la maille régionale (intérêt de la carte interactive Géoclip sur le portail GEOT). Ils ont confirmé les objectifs partagés et complémentaires avec le CNIG de développer le travail en réseau entre niveau national et niveau régional notamment.

Présentation de la mission Connaissance

La mission Connaissance fait suite au rapport du CGEDD (mars 2021) portant sur les missions de connaissance dans le pôle ministériel "Ecologie - Energie - Mer". Elle vise à la mobilisation de la donnée et de la connaissance pour augmenter l'impact des politiques de la transition écologique et énergétique dans les territoires. A cette fin, elle s'appuie sur le déploiement de "pôles régionaux à vocation nationale" pour l'aide à la décision, la data visualisation, la décision en temps réel, le partage de la donnée, etc.

La mission connaissance a ainsi déjà initié 6 projets de pôles régionaux à vocation nationale : 5 pôles orientés cas d'usage (rénovation énergétique des bâtiments, énergies renouvelables, artificialisation des sols, qualité de l'eau, mobilité durable), complétés par un pôle de service transverse qui mutualise à l'échelle nationale des outils numériques déjà développés à l'échelle régionale.

Remarques :

- La Direction générale de la sécurité civile et de la gestion de crise (DGSCGC), a également l'objectif de pouvoir fournir des outils aux préfets, il serait intéressant que des échanges se fassent avec la mission connaissance. La question de la création via le RIE d'un espace protégé pour le partage de données entre directions centrales de data sensibles est également posée.
- Les participants soulignent aussi le besoin d'accéder aux données sous forme d'API et en téléchargement, ainsi qu'à la documentation ou aux codes source afin de connaître comment les indicateurs sont construits. Il est précisé que la mission connaissance n'est pas dans la création de données mais dans la réutilisation et la création de méthodes, par exemple sur l'eau on récupère des données existantes et déjà cataloguées.
- Il faut aussi considérer les liens avec le programme Ecosphère (sur la thématique écologie) et le géocatalogue et bien en préciser l'articulation.
- Face à l'éparpillement des producteurs de données, il y a besoin d'avoir un point de référence national pour trouver la donnée de référence à jour. La Géoplateforme pourra répondre à cela en accueillant largement les données produites par d'autres acteurs que l'IGN. La fonction de catalogue est aussi prévue d'être articulée dans la Géoplateforme

Un point sur l'avancement de la Géoplateforme sera fait lors d'une prochaine réunion du pôle.

Point divers

Dispositif IGN

L'IGN organise une réunion interrégionale géo-communs le 15/12/2022 afin de renforcer les mutualisations avec les acteurs des territoires, et de donner une meilleure visibilité pour les acteurs régionaux sur le processus de programmation de l'IGN. Il s'agit de rechercher une meilleure

articulation entre actions des territoires et actions de l'IGN, une meilleure cohérence entre projets, et de faire remonter des besoins territoriaux susceptibles de conduire à des dispositifs mutualisés.

Remarque : des présentations de niveau stratégique sont souhaitables

Comité OCS : une première réunion du comité, nommé comité de coordination des bases d'occupation du sol, a eu lieu le 15 novembre. Le mandat reste à finaliser. Des présentations des travaux menés en Nouvelle Aquitaine et en Occitanie ont été faites.

Les propositions de sujets pour le pôle de coordination avec les territoires sont à faire à pierre.laulier@cnig.gouv.fr

Prochaine réunion

La prochaine réunion sera le 13 mars à **13h00 (Heure de Paris)** horaire présentant un compromis favorisant la participation de nos collègues de l'outre-mer.

Annexe : Liste des participants

CNIG	Jean-Marie	SEITE	Président du pôle de coordination avec les territoires
	Pierre	LAULIER	Secrétaire général
ANCT	Sylviane	LE GUYADER	Cheffe du pôle analyses et diagnostics territoriaux
	François	LACOMBE	Chef de produit
DGFIP	François	GOISLARD	
IGN	François	CHIRIE	Pilote programme gouvernance ouverte
	Nicolas	LAMBERT	Chef de service
	Thomas	METTEY	Chargé de relations partenariales et institutionnelles
	Guillaume	VALTAT	
FNCCR	Pierre-Alban	BONIN	FNCCR
MTECT	Sébastien	PONS	CGDD/Mission connaissance
MINOM DGSCGC	Julien	TURMEL	Administrateur de données
INSEE	Patrick	SILLARD	
Afigéo	Elise	LADURELLE-TIKRY	
Association Régions de France	Joël	TIGNON	Régions de France, Région Sud
AITF	Olivier	BANASZAK	
Auvergne-Rhône-Alpes	Frédéric	DENEUX	CRAIG
	François	PERRUSSEL-MORIN	directeur de la RGD Savoie Mont-Blanc
Bourgogne - Franche-Comté	Suzanne	NICEY	IDéO BFC - ARNiA
Guyane	Boris	RUELLE	Collectivité territoriale de Guyane
Hauts-de-France	Patrice	SAUVAGE	DREAL Hauts-de-France
	Cédric	ANSARD	Géo2France
	Damien	DESCOINGS	Région Hauts-de-France
Ile-de-France	Nathalie	LEMOINE	Région Ile-de-France
Normandie	Fabrice	TAILLEFUMIER	CRIGE Normandie
Nouvelle-Aquitaine	Anne	SAGOT-DUVAUROUX	GIP ATGerI
Occitanie	Anne	FROMAGE-MARIETTE	OPenIG
Pays-de-la-Loire	Christophe	NICOLLE	Région Pays-de-la-Loire
	Jérôme	AUBRET	Géopal
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Julien	DARIO	Région Sud
IHEDN	Remi	LE GENISSEL	Doctorant. Préparation d'une thèse sur l'organisation de la standardisation des données géographiques numériques, enjeu de la souveraineté nationale.